

N~~00044~~ MINEDDTE/CAB/CIAPOL



Abidjan, le 13 JAN 2026

NOTE D'INFORMATION

A l'attention du personnel du Ministère

Objet : Avis à manifestation d'intérêt : Recrutement d'un Coordonnateur du projet de Gestion Rationnelle des Polychlorobiphényles (PCB) en Côte d'Ivoire.

Le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique porte à la connaissance de tout le personnel, un avis à manifestation d'intérêt pour le poste de Coordonnateur du projet de Gestion Rationnelle des Polychlorobiphényles (PCB) en Côte d'Ivoire.

Les critères de candidatures audit poste ainsi que les délais de dépôt des dossiers peuvent être consultés dans les termes de références joints à la présente note.

P/Le Ministre et par Délégation
Le Directeur de Cabinet

Pièce jointe : Termes de référence



Parfait KOUADIO
Préfet Hors Grade



**« PROJET DE GESTION RATIONNELLE DES
POLYCHLOROBIPHENYLES EN CÔTE D'IVOIRE, PHASE II -
OBJECTIF 2028 DE LA CONVENTION DE STOCKHOLM »**

Agence de mise en œuvre :

**Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
(ONUDI)**

AVIS D'APPEL À CANDIDATURE

RECRUTEMENT DU/DE LA COORDONNATEUR/TRICE DU PROJET

TERMES DE REFERENCES

Janvier_2026

K.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de l'élimination des polychlorobiphényles (PCB), produits chimiques industriels interdits, inscrits à l'annexe A de la Convention de Stockholm à l'orée 2028, la Côte d'Ivoire bénéficie du Projet N°11420 financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et intitulé " Gestion rationnelle des polychlorobiphényles en Côte d'Ivoire phase II – objectif 2028 de la Convention de Stockholm".

L'objectif principal de ce projet est de réduire, voire éliminer les polychlorobiphényles (PCB) dans les matrices environnementales (Air, Eau, Sol) en vue, de leur préservation en Côte d'Ivoire.

Les polychlorobiphényles (PCB) sont des produits chimiques industriels interdits, inscrits à **l'annexe A de la Convention de Stockholm** qui constituent, l'un des douze Polluants Organiques Persistants (POP) originaux couverts par la convention de Stockholm. En raison de leurs propriétés physico-chimiques, les PCB ont été fabriqués dans plusieurs pays du monde entier pour être utilisés dans un large éventail d'applications, notamment comme fluides isolants dans les transformateurs, dans les services publics d'électricité et dans d'autres applications industrielles. Ils ont été identifiés par la Convention de Stockholm sur les POPs comme étant des substances dangereuses pour la santé des humains et l'environnement qui doivent être éliminées par les pays Parties à cette Convention.

Pour respecter ses engagements au titre de cette Convention, en conformité avec l'article 7 de ladite Convention, la Côte d'Ivoire a élaboré et actualisé en 2016 son Plan National de Mise en œuvre (PNM). Ce PNM, endossé par le Gouvernement par l'attestation N° 00229/SGG/CM du 08 MARS 2017, couvre la période 2017-2030, pour un coût global de sept (07) milliards de francs CFA. Il contient, entre autres, des actions prioritaires devant contribuer à la diminution des polychlorobiphényles (PCB) à travers une gestion respectueuse de l'Environnement.

Ainsi, le projet "**Gestion rationnelle des polychlorobiphényles (PCB) en Côte d'Ivoire phase II – objectif 2028 de la Convention de Stockholm**" garantit, dans sa mise en œuvre, la gestion écologiquement rationnelle de **1000 tonnes d'équipements et de déchets contaminés par des PCB d'ici 2028**.

Le projet sera exécuté par une unité de gestion du projet sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE), en collaboration avec L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) ; agence de mise en œuvre du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Dans le cadre de sa mise en œuvre effective, le MINEDDTE entend recruter, par cet appel à candidature, le (la) coordonnateur (trice) du Projet.

Les présents termes de référence se rapportent au recrutement du/de la Coordonnateur/trice du Projet.

II. MISSION ET RESPONSABILITÉS DU COORDONNATEUR(TRICE)

Le/la Coordonnateur/trice de l'UGP sera placé(e) sous la responsabilité du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE) à travers la Direction Générale de l'Environnement. Il/elle travaillera en collaboration avec des ministères sectoriels engagés dans le projet et l'UGP pour planifier et mettre en œuvre les activités du projet de manière efficace et efficiente. Le/la Coordonnateur/trice de l'UGP est, par délégation, le/la garant(e) de l'application et du respect de la stratégie de mise en œuvre du projet. Il/Elle est responsable de la gestion efficiente et transparente des ressources du projet, de la planification, de l'organisation, de la coordination, de la mise en œuvre et du contrôle des activités du projet en vue de la réalisation des objectifs fixés. Il/Elle s'assure que la mise en œuvre générale des activités du projet se déroule dans le respect des règles et procédures du FEM en consultation avec l'ONUDI, ainsi que des dispositions contenues dans les documents de base du projet (rapport de conception, accord de financement, rapports de supervision, rapports d'audit).

Les missions suivantes lui seront assignées :

- Rendre opérationnelle l'Unité de Gestion de projet (UGP) à travers l'organigramme avec des liens hiérarchiques et fonctionnels, le manuel de procédures et le dispositif informatisé de comptabilité et de gestion ;
- Procéder à la mise en place du personnel et prendre en charge les besoins de formation en élaborant un plan de formation ;
- Assurer la représentation du projet auprès des autorités et des tiers ;

- Proposer une planification globale des activités et du budget d'exécution des tâches du projet en partant des données fournies dans les documents de base en accord avec l'ONUDI;
- Traduire la planification globale en Programme de Travail et Budgets annuels en veillant sur la cohérence des activités à exécuter ;
- Superviser et gérer tous les aspects de la mise en œuvre du projet selon le chronogramme établi ;
- Faciliter et animer les discussions entre les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) impliqués dans le projet ;
- Animer, motiver et mobiliser l'équipe de collaborateurs pluridisciplinaires ;
- Définir les priorités d'action et d'allocation de moyens, ressources, délais ;
- Évaluer et optimiser le temps et les moyens nécessaires pour la réalisation des différentes étapes du projet ;
- Organiser et superviser le travail d'équipe des collaborateurs et le travail en réseau ;
- Anticiper, détecter et évaluer les problèmes pouvant perturber le bon déroulement du projet ;
- Assurer la bonne exécution financière du projet ;
- Coordonner et faciliter les activités de renforcement des capacités institutionnelles au niveau national et régional, ainsi que l'appropriation des stratégies de mise en œuvre pour une exécution efficiente et durable du projet ;
- Répondre de toutes les questions relevant du projet auprès du MINEDDTE et des partenaires techniques et financiers ;
- Assurer la qualité d'exécution du projet en intégrant les leçons apprises, les politiques et les meilleures pratiques et en mettant en place des systèmes et mécanismes appropriés d'exécution et de monitoring, en collaboration avec la partie gouvernementale, les ONG, et les autres partenaires ;
- Documenter les bonnes pratiques et capitaliser les expériences réussies ;
- Travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes du projet dans la planification, l'examen des plans de travail et des budgets des programmes et le soutien à la logistique du programme ;
- Superviser la préparation des rapports trimestriels, semestriels et annuels en veillant à leur transmission au Ministère des Finances et du Budget et aux bailleurs dans les délais prescrits ;

- Faciliter l'engagement des parties prenantes pour une mise en œuvre harmonieuse du projet ;
- Assurer la coordination globale du projet en fournissant une orientation stratégique et supervisant la mise en œuvre générale, cohérente et efficace du projet utilisant une approche axée sur les résultats intégrant la créativité et l'innovation ;
- Préparer, organiser et participer aux missions de supervisions des bailleurs, de suivi externe de la tutelle, d'audit et mettre en œuvre les recommandations issues de ces missions ;
- Organiser les missions de supervision et d'appui à la mise en œuvre du projet, la mission de revue à mi-parcours, et la mission d'achèvement du projet.
- Planifier et organiser des réunions / événements et tenir à jour / programme ;
- Tenir des registres à jour et créer des rapports sur le projet et ses activités ;
- Assurer une communication efficace entre l'UGP et les autres acteurs du projet ;
- Toutes autres tâches jugées pertinentes pour la bonne marche du projet.

III. PROFIL DU/DE LA CANDIDAT(E)

Le/La coordonnateur/trice devra :

- Être de nationalité ivoirienne ;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum Bac+5, master ou ingénieur (ou diplôme équivalent) en Gestion, Économie, Environnement, ou tout autre domaine jugé équivalent ;
- Justifier d'un minimum de dix (10) années d'expériences professionnelles avérées, dont au moins cinq (5) ans d'expériences dans la gestion de projets internationaux ou des fonctions stratégiques et décisionnelles, ou tout autre poste ayant pour attribution la gestion et la coordination de projets ;
- Avoir une bonne connaissance des conventions de Stockholm et de Bâle
- Avoir une connaissance des Polluants Organiques Persistants (POP)et leur impact sur l'Environnement et la santé humaine ;
- Avoir une expérience avérée dans l'utilisation des méthodes participatives et/ou la gestion de processus de consultation ;
- Posséder des compétences très élevées en communication ;
- Maîtriser les outils informatiques (Word, Excel, Power Point, Access, Internet, etc.) ;

- Avoir la capacité à coordonner et faciliter des processus multi-acteurs, ainsi qu'à interagir dans le travail avec les différents acteurs, publics et privés ;
- Avoir la capacité à animer des ateliers multipartites au niveau national ;
- Avoir la maîtrise de l'anglais serait un véritable atout.

Capacités techniques

- Démontrer une connaissance des enjeux et défis du développement, particulièrement des politiques et stratégies de gestion des déchets dangereux en Côte d'Ivoire ;
- Avoir des expériences prouvées en planification et rapportage ;
- Être capable de définir les objectifs à atteindre, planifier les activités, répartir les responsabilités entre les membres d'une équipe, et élaborer, suivre et analyser les indicateurs de résultats définis ;
- Posséder des compétences très élevées en communication (parlée et présentation) ;
- Posséder une connaissance prouvée du fonctionnement des mécanismes de financement du FEM.

En matière de passation des marchés :

- Avoir une connaissance des procédures nationales de passation des marchés et de gestion administrative et financière est un atout.

Aptitudes et valeurs :

- Avoir une bonne capacité de leadership ;
- Faire preuve d'une capacité de conception et d'organisation ;
- Être orienté vers l'atteinte des résultats et des objectifs, et savoir établir les priorités ;
- Être dynamique et avoir l'esprit d'initiative, d'innovation, ainsi qu'une capacité d'analyse, de synthèse, d'écoute, de communication, de négociation et d'arbitrage ;
- Avoir le sens de la diplomatie ;
- Posséder une bonne condition physique permettant de participer à des missions de terrain ;
- Présenter une bonne aptitude à travailler en équipe et à animer une équipe pluridisciplinaire de haut niveau ;
- Favoriser la responsabilisation et les initiatives des autres membres de l'équipe ;

- Être capable de travailler sous pression dans un environnement complexe et avoir une bonne capacité à résoudre efficacement des problèmes ;
- Faire preuve d'éthique et de transparence favorisant une bonne gouvernance.

IV. LIEU D'AFFECTATION ET DURÉE DE LA MISSION

Le/la Coordonnateur/trice sera basé(e) à Abidjan au siège de l'Unité de Gestion du Projet, situé dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement. Le projet de gestion rationnelle des PCB en Côte d'Ivoire a une durée de 05 ans.

V. MODE DE RECRUTEMENT

Le processus de recrutement en toutes ses étapes sera intégralement assuré par le Cabinet du Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE) à travers le Comité de Sélection mis en place.

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- Une phase de présélection réalisée sur analyse de dossiers : la présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie, établie en tenant compte des termes de références. Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le Comité de Sélection qui fixera la date de l'entretien ;
- Une phase de sélection finale sous forme d'entretien individuel des candidats présélectionnés.

VI. DOSSIERS DE CANDIDATURES

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une demande de candidature adressée au Ministre de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Écologique ;
- Une lettre de motivation adressée au Ministre de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Écologique ;
- Un Curriculum Vitae certifié sincère ;
- Une photocopie légalisée du/des diplôme(s) pertinent(s) pour le poste ;

- Trois (03) références du candidat notamment les coordonnées des anciens employeurs (dont le dernier employeur).

VII. LIEU DE DEPOT ET DATE DE CLOTURE DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent être déposées en **trois (03) exemplaires dont un (01) original** à l'adresse mentionnée ci-dessous ou par courriel au plus tard **le vendredi 23 janvier 2026 à 16 heures 00 minute (heure locale)**. Les plis doivent porter la mention « *Candidature au poste de coordinateur/trice du projet de gestion rationnelle des polychlorobiphényles(PCB) en Côte d'Ivoire phase II – objectif 2028 de la Convention de Stockholm*»

À l'attention de Monsieur le « Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique » à travers la Direction Générale de l'Environnement, sis à Abidjan, Riviera Bonoumin, carrefour 9 Km, rue clos du Hameau. Tel : +225 27 22 40 48 90. Les dossiers incomplets ne seront pas retenus. Seuls(es) les candidats(es) présélectionnés(es) seront contactés(es). Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

VIII. CRITERES D'EVALUATION

Le Comité d'Évaluation s'est basé sur la grille de notation conformément aux dispositions contenues dans l'avis à manifestation d'intérêt. Les critères et la grille de notation se présentent comme suit :

CRITERES DE SELECTION		
Numéro d'ordre	Désignation du critère	Pondération
1	Être de nationalité ivoirienne.	10
2	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum Bac+5, master ou ingénieur (ou diplôme équivalent) en Gestion, Économie, Environnement ou tout autre domaine jugé équivalent.	10
3	Justifier d'un minimum de dix (10) années d'expériences professionnelles	10

4	Justifier d'au moins cinq (5) ans d'expériences dans la gestion de projets internationaux ou des fonctions stratégiques et décisionnelles, ou tout autre poste ayant pour attribution la gestion et la coordination de projets.	10
5	Connaissance des enjeux et défis du développement, particulièrement des politiques et stratégies de gestion de déchets dangereux de la Côte d'Ivoire.	10
6	Connaissance prouvée du fonctionnement des mécanismes de financement du FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial)	10
7	Connaissance de la convention de Stockholm, de ses annexes et de la convention de Bale	10
8	Connaissance des polluants organiques persistants (POP) et leur impact sur l'environnement et la santé humaine.	10
9	Connaissance des procédures nationales de passation des marchés et de gestion administrative et financière.	10
10	Expériences prouvées en planification et rapportage.	5
11	Disposer d'au moins trois (03) références professionnelles.	5
TOTAL CRITERES DE SELECTION		100

